

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du lundi 24 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le jeudi treize novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, SIMON Raphael,

Absents représentés : ARIS Georges représenté par SABLAYROLLES Rolande, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ANTHOINE SAVARY Kathia représentée par SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice représenté par ROMERO Muriel, DORDE Maeva représentée par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par DUPONT Martine

Absents excusés : DOTTAIN Laurence, LACOUT Philippe

Absent : BEUGNIET Pierre

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 11 16

Objet :

Modification du tableau des effectifs

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au conseil municipal compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs,

Vu le tableau des emplois,

Vu la délibération déterminant les ratios des promus/promouvables,

Vu la nécessité pour un des deux agents d'accueil d'assurer le remplacement d'un autre agent en congé maladie,

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 28/11/2025

AR Prefecture

006-210600573-20251124-25p116-DE
Reçu le 27/11/2025
Publié le 27/11/2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi non permanent d'Adjoint administratif polyvalent, à temps non complet à raison de 14 heures hebdomadaires, afin d'assurer les missions d'accueil physique et téléphonique en binôme avec un autre agent :

- accueil, renseignement, orientation des habitants
- prise de rendez-vous pour le maire et les adjoints
- gestion des demandes des salles
- suivi des dossiers d'état civil et des autorisations diverses
- à titre secondaire aide sur du secrétariat administratif (courriers, réservations)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

-Décide d'adopter la création de l'emploi ainsi proposé,

-Accepte la modification du tableau des effectifs tel qu'il figure ci-dessous,

-Précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Pourvus	Non Pourvus
POSTES PERMANENTS					
Filière Administrative					
DGS	A	1	0	0	1
Attaché principal	A	1	0	1	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5	0	4	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	0	1	2
Adjoint administratif territorial	C	5	1	3	2
sous total		15	1	9	6
Filière Technique					
Technicien principal	B	1	1	0	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2	0	2	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	9	3	6	3
Adjoint technique	C	23	8	23	0
sous total		35	12	31	4
Filière Médico-Sociale					
ATSEM principal de 1ère classe	C	2	0	2	0
ATSEM principal de 2ème classe	C	2	1	1	1
sous total		4	1	3	1
EMPLOIS DE DROIT PUBLIC - POSTES NON PERMANENTS					
Filière Administrative					
Agent administratif 2ème classe	C	1	0	1	0
Agent administratif	C	4	2	3	1
sous total		5	2	4	1
Filière Technique					
Agent technique	C	6	0	1	5
sous total		6	0	1	5
EMPLOIS DE DROIT PRIVE - Contrats aidés					
AR Prefecture					

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 28/11/2025

006-210600573-20251124-25 p1 B6-DE
Reçu le 27/11/2025
Publié le 27/11/2025

Filière Technique					
Agent d'entretien	C	4	4	1	3
Agent administratif	C	2	1	2	0
sous total		6	5	3	3
TOTAL GENERAL		71	21	51	20

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 28/11/2025

AR Prefecture

006-210600573-20251124-25p146-DE
Reçu le 27/11/2025
Publié le 27/11/2025

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 19

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, SIMON Raphael, ARIS Georges, SALTON Gérard, ZIZZO, CHIBANI Franck, ANTHOINE SAVARY Kathia, BRACCO Patrice, DORDE Maeva, VRIGNON Bertrand

Contre : /

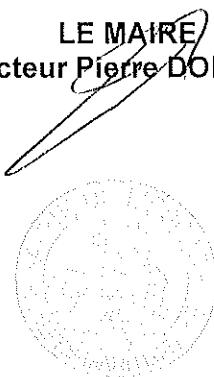
Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 28/11/2025

AR Prefecture

006-210600573-20251124-25 p1 56-DE
Reçu le 27/11/2025
Publié le 27/11/2025